


| | | |
|-------------------------|---|---|
| Numéro | DL170104-BP01 |  Illkirch-Graffenstaden |
| Nature de l'acte | Délibération | |
| Matière | Domaines de compétences par thèmes - Voirie | |
| Objet | Poursuite des études et lancement des travaux du programme de voirie et d'assainissement 2017 | |

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 19 janvier 2017

L'an deux mil dix-sept le dix-neuf janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni, à l'Illiade - en session ordinaire -, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Claude FROEHLY, Maire.

Etaient présents :

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Emmanuel BACHMANN, Madame Martine CASTELLON, Madame Fabienne COSMO, Madame Elisabeth DREYFUS, Monsieur Jérémy DURAND, Madame Carine ERB, Monsieur Patrick FENDER, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Naoufel GASMI, Madame Pascale-Eva GENDRAULT, Monsieur Daniel HAESSIG, Monsieur Richard HAMM, Monsieur Yves HAUSS, Madame Huguette HECKEL, Madame Carolle HUBER, Monsieur Henri KRAUTH, Madame Sonia LAUBER, Monsieur Emmanuel LOUIS, Monsieur Bernard LUTTMANN, Madame Séverine MAGDELAINE, Monsieur Alain MAZEAU, Madame Catherine MILLOT, Monsieur Thibaud PHILIPPS, Madame Sophie QUINTIN, Monsieur Yvon RICHARD, Madame Edith ROZANT, Monsieur Alain SAUNIER, Madame Françoise SCHERER, Monsieur Serge SCHEUER, Monsieur Michel WAGNER.

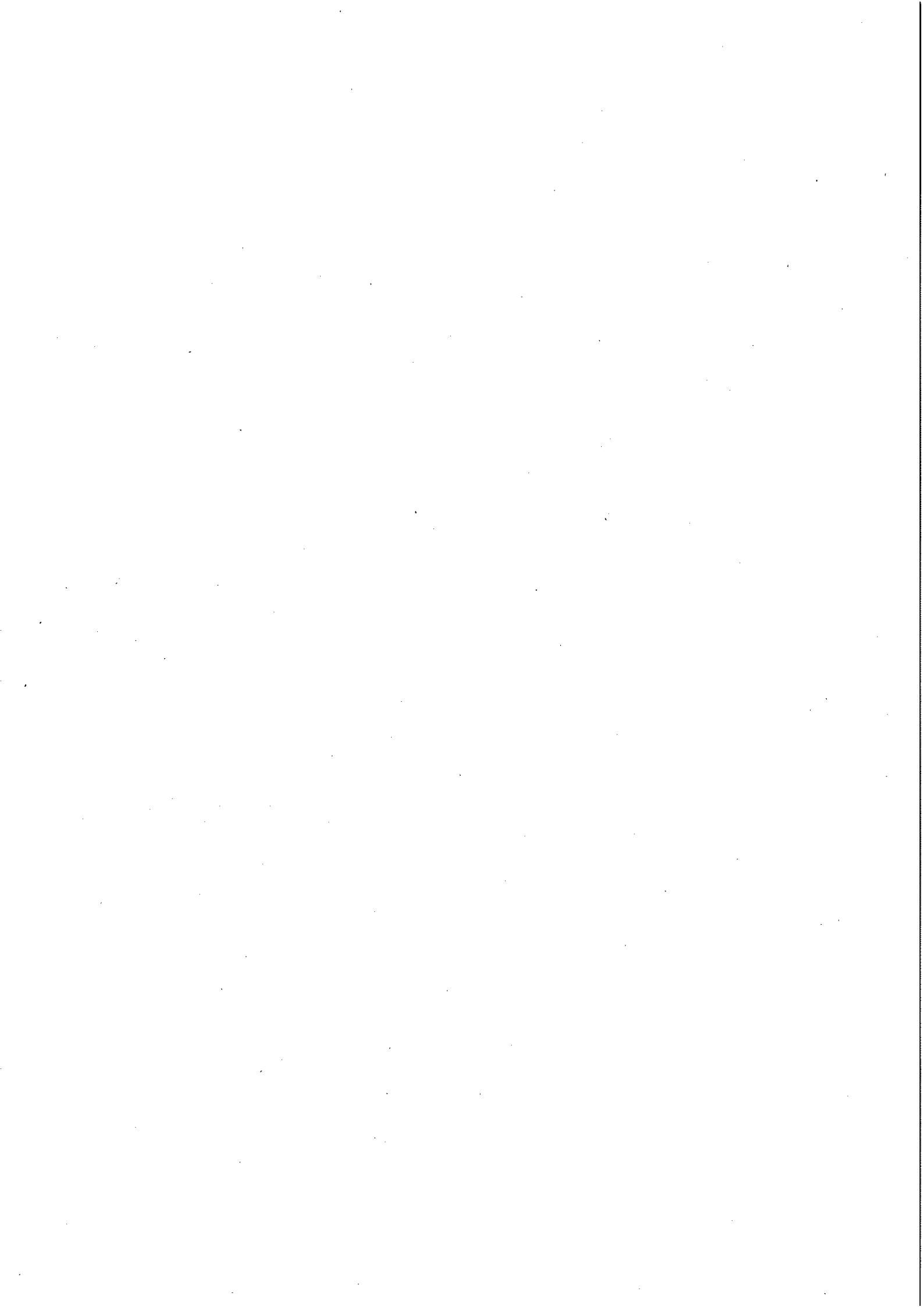
Etaient excusés :

- Monsieur Jacques BIGOT ayant donné procuration à Monsieur Henri KRAUTH,
- Monsieur Baptiste HEINTZ-MACIAS ayant donné procuration à Monsieur Naoufel GASMI,
- Madame Tiphaine RICHARD-BOUTE ayant donné procuration à Monsieur Emmanuel LOUIS.

Etait absente :

- Madame Dominique GUILLIEN-ISENMANN

| | |
|--|-----------------|
| Nombre de conseillers présents : | 31 |
| Nombre de conseillers votants : | 34 |
| Date de convocation et affichage : | 13 janvier 2017 |
| Date de publication délibération : | 24 janvier 2017 |
| Date de transmission au Contrôle de Légalité : | 24 janvier 2017 |



| | | |
|---------|---|-----|
| Numéro | DL170104-BP01 | 1/3 |
| Matière | Domaines de compétences par thèmes - Voirie | |

VII. AVIS A L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

1. POURSUITE DES ETUDES ET LANCEMENT DES TRAVAUX DU PROGRAMME DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT 2017

Conformément à l'article 5211.57 du CGCT et conformément à la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg sollicite l'avis du Conseil Municipal **pour autoriser la poursuite des études et le lancement des travaux du programme de voirie et d'assainissement 2017.**

Le ban communal de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est concerné, en 2017, par les opérations suivantes :

Opérations de voirie et équipements :

1. Rue des Vignes (tronçon rue de la Ceinture à l'entrée du PII) :
Sécurisation de l'itinéraire cyclable.

Montant total de l'opération : 100 000 euros TTC

Montant déjà délibéré pour les études de voirie : 5 000 euros TTC

Montant à délibérer pour les études et les travaux de voirie : **95 000 euros TTC**

2. Route d'Eschau (tronçon entre la maison de retraite Ermitage et l'entrée d'Eschau) :
Aménagement d'une piste cyclable.

Montant total de l'opération : 60 000 euros TTC

Montant déjà délibéré pour les études de voirie : 3 000 euros TTC

Montant à délibérer pour les études et les travaux de voirie : **57 000 euros TTC**

3. Entretien des zones d'activités (opération sur plusieurs secteurs dont Illkirch-Graffenstaden, rue du Wolfley) :

Réfection de voirie, tronçon complet.

Montant total de l'opération : 90 000 euros TTC

Montant déjà délibéré pour les études de voirie : 4 500 euros TTC

Montant à délibérer pour les études et les travaux de voirie : **85 500 euros TTC**

4. Rue des Pierres / Rue Sous les Platanes :

Réaménagement complet, y compris parvis de l'église

Montant total de l'opération : 1 130 000 euros TTC

Montant à délibérer pour les études et les travaux de voirie: **648 000 euros TTC**

| | | |
|---------|---|-----|
| Numéro | DL170104-BP01 | 2/3 |
| Matière | Domaines de compétences par thèmes - Voirie | |

Opérations d'assainissement :

1. Rue des Pierres / rue Sous Les Platanes :

Réhabilitation du collecteur et des branchements d'assainissement dans le cadre du réaménagement de voirie.

Montant total de l'opération : 1 130 000 euros TTC

Montant déjà délibéré pour les études et travaux d'assainissement : 7 500 euros TTC

Montant à délibérer pour les études et les travaux d'assainissement : **142 500 euros TTC**

2. Rue Louis Ampère / rue Joseph-Marie Jacquard :

Réhabilitation du collecteur et des branchements d'assainissement.

Montant total de l'opération : 400 000 euros TTC

Montant déjà délibéré pour les études d'assainissement : 40 000 euros TTC

Montant à délibérer pour les études et les travaux d'assainissement : **360 000 euros TTC**

Opérations d'eau :

1. Rue des Pierres / rue Sous Les Platanes :

Réhabilitation des conduites et des branchements d'eau dans le cadre du réaménagement de voirie.

Montant total de l'opération : 1 130 000 euros TTC

Montant déjà délibéré pour les études d'eau : 16 500 euros TTC

Montant à délibérer pour les études et les travaux d'eau : **313 500 euros TTC**

2. Rue Berlioz / Chopin :

Réhabilitation du collecteur et des branchements d'assainissement.

Montant total de l'opération : 150 000 euros TTC

Montant déjà délibéré pour les études d'eau : 7 500 euros TTC

Montant à délibérer pour les études et les travaux d'eau : **142 500 euros TTC**

3. Route du Neuhof :

Réhabilitation du collecteur et des branchements d'assainissement.

Montant total de l'opération : 220 000 euros TTC

Montant déjà délibéré pour les études d'eau : 22 000 euros TTC

Montant à délibérer pour les études et les travaux d'eau : **198 000 euros TTC**

| | | |
|---------|---|-----|
| Numéro | DL170104-BP01 | 3/3 |
| Matière | Domaines de compétences par thèmes - Voirie | |

Au vu de ce qui précède, il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'approuver les programmes d'études et de travaux de voirie et équipements, d'eau et d'assainissement proposés par l'Eurométropole de Strasbourg pour l'année 2017.**

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

adopte à l'unanimité la présente délibération,

Pour extrait conforme

**Le Maire
Claude FROEHLI**